



Exemples de remboursements VIVAZEN

Exemples de remboursements valables au 01/01/2019 sur **VIVAZEN**.

MAAF Santé intervient après la participation du régime obligatoire dans la limite des frais engagés.

Nos prises en charge sont faites en application des garanties/options souscrites et des limites, conditions et exclusions des garanties fixées aux conditions générales valant extrait du règlement mutualiste du contrat **VIVAZEN** disponibles sur maaf.fr ou en agence.

Remboursements SOINS COURANTS

DESCRIPTIF	COÛT	REMBOURSEMENT RÉGIME OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT MAAF SANTÉ				
			NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires.	25 €	16,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €
VOTRE RESTE À CHARGE >			1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾

DESCRIPTIF	COÛT	REMBOURSEMENT RÉGIME OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT MAAF SANTÉ				
			NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires.	30 €	20 €	9 €	9 €	9 €	9 €	9 €
VOTRE RESTE À CHARGE >			1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾

DESCRIPTIF	COÛT	REMBOURSEMENT RÉGIME OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT MAAF SANTÉ				
			NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM ⁽²⁾).	44 €	20 €	9 €	9 €	21 €	23 €	23 €
VOTRE RESTE À CHARGE >			15 € ⁽¹⁾	15 € ⁽¹⁾	3 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾

DESCRIPTIF	COÛT	REMBOURSEMENT RÉGIME OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT MAAF SANTÉ				
			NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM ⁽²⁾).	56 €	15,10 €	6,90 €	6,90 €	11,50 €	23 €	39,10 €
VOTRE RESTE À CHARGE >			34 € ⁽¹⁾	34 € ⁽¹⁾	29,40 € ⁽¹⁾	17,90 € ⁽¹⁾	1,80 € ⁽¹⁾

Remboursements AIDES AUDITIVES

DESCRIPTIF	COÛT	REMBOURSEMENT RÉGIME OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT MAAF SANTÉ				
			NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Aides auditives pour un assuré à partir de 21 ans (par oreille).	1476 €	180 €	120 €	170 €	200 €	400 €	600 €
VOTRE RESTE À CHARGE >			1176 €	1126 €	1096 €	896 €	696 €
VOTRE RESTE À CHARGE avec supplément 55 ans >			1176 €	1086 €	1026 €	796 €	546 €

(1) Dont participation forfaitaire d'1 € laissée à la charge du patient.

(2) Dispositifs de Pratique Tarifaire Maîtrisée : il s'agit de contrats proposés par l'Assurance Maladie aux médecins visant à modérer les dépassements d'honoraires.

Remboursements HOSPITALISATION

DESCRIPTIF	COÛT	REMBOURSEMENT RÉGIME OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT MAAF SANTÉ				
			NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Forfait journalier hospitalier en court séjour.	20 €	0 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
VOTRE RESTE À CHARGE >			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

DESCRIPTIF	COÛT	REMBOURSEMENT RÉGIME OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT MAAF SANTÉ				
			NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM ⁽²⁾) pour une opération chirurgicale de la cataracte.	355 €	247,70 € ⁽³⁾	24 €	107,30 €	107,30 €	107,30 €	107,30 €
VOTRE RESTE À CHARGE >			83,30 €	0 €	0 €	0 €	0 €
VOTRE RESTE À CHARGE avec le bonus Fidélité 2 ans >			83,30 €	0 €	0 €	0 €	0 €
VOTRE RESTE À CHARGE avec le bonus Fidélité 4 ans >			28,96 €	0 €	0 €	0 €	0 €

DESCRIPTIF	COÛT	REMBOURSEMENT RÉGIME OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT MAAF SANTÉ				
			NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM ⁽²⁾) pour une opération chirurgicale de la cataracte.	431 €	247,70 € ⁽³⁾	24 €	78,34 €	183,30 €	183,30 €	183,30 €
VOTRE RESTE À CHARGE >			159,30 €	104,96 €	0 €	0 €	0 €
VOTRE RESTE À CHARGE avec le bonus Fidélité 2 ans >			159,30 €	77,79 €	0 €	0 €	0 €
VOTRE RESTE À CHARGE avec le bonus Fidélité 4 ans >			104,96 €	50,62 €	0 €	0 €	0 €

(2) Dispositifs de Pratique Tarifaire Maîtrisée : il s'agit de contrats proposés par l'Assurance Maladie aux médecins visant à modérer les dépassements d'honoraires.

(3) Déduction faite du forfait actes lourds pris en charge par MAAF santé.

Remboursements OPTIQUE

DESCRIPTIF	COÛT	REMBOURSEMENT RÉGIME OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT MAAF SANTÉ				
			NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Équipement optique (monture + 2 verres simples) hors réseau Partenaires qualité prix.	345 €	4,45 €	2,97 €	95,55 €	145,55 €	195,55 €	245,55 €
VOTRE RESTE À CHARGE >			337,58 €	245 €	195 €	145 €	95 €

Remboursements DENTAIRE

DESCRIPTIF	COÛT	REMBOURSEMENT RÉGIME OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT MAAF SANTÉ				
			NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Détartrage.	28,92 €	20,24 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €
VOTRE RESTE À CHARGE >			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

DESCRIPTIF	COÛT	REMBOURSEMENT RÉGIME OBLIGATOIRE	REMBOURSEMENT MAAF SANTÉ				
			NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Couronne céramométallique sur molaires.	538,70 €	75,25 €	32,25 €	100 €	170 €	250 €	320 €
VOTRE RESTE À CHARGE >			431,20 €	363,45 €	293,45 €	213,45 €	143,45 €
VOTRE RESTE À CHARGE avec le bonus Fidélité 2 ans >			431,20 €	343,45 €	263,45 €	163,45 €	63,45 €